Assemblée générale du lundi 30 juin 2025

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 29 avril 2025

Rapport sur l'activité de l'Association en 2024

Sur le marché de l'épargne :

A l'aube de clore cet exercice 2024 et d'entamer une année 2025 qui devrait être tout aussi riche sur le plan économique, il est l'heure de dresser le bilan et de décrypter une période qui aura été dense sur les plans tant économiques que financiers.

Dans ce contexte, il convient de souligner la dichotomie certaine entre le vieux continent et les USA. Alors que 2024 devait marquer une année « d'atterrissage en douceur » pour l'économie mondiale, le retour sur Terre a été bien plus turbulent en Europe.

D'un côté, l'économie a ralenti calmement, sans trop de secousses et a été soutenue par les inoxydables « 7 Magnifiques » : Apple, Amazon, Alphabet, Microsoft, Meta, Nvidia et Tesla. Ces firmes américaines ont de nouveau contribué à une performance remarquable des marchés américains : + 32,55 % pour le NASDAQ et + 25,05 % pour le S&P 500. Les performances des indices ont largement été boostés par la tournure, un temps inattendu, de l'élection américaine, qui a vu Donald Trump revenir aux affaires. Homme d'affaires invétéré et reconnu pour sa velléité à soutenir son marché local, le futur président a permis aux marchés financiers de clôturer l'année sur de nouveaux records. En plus de soutenir les entreprises américaines, Donald Trump souhaite désormais également soutenir les cryptoactifs. Le président a notamment déclaré vouloir faire des Etats-Unis « la capitale mondiale du Bitcoin et des cryptos ».

En Europe, la situation est tout autre comme le montre le CAC 40 : après avoir atteint son sommet historique en mai 2024, l'indice phare de la place parisienne a perdu - 3,40 % sur 2024. En cause, des indicateurs économiques en berne, notamment outre-Rhin, mais également de nombreuses tensions politiques. Ces dernières ont notamment contribué à bloquer la situation en France et impacté les entreprises dont la confiance ne cesse de baisser. En complément, le secteur du luxe, poids lourd de la cote française et européenne, a subi une forte baisse de la demande partout dans le monde. Alors que les indices européens avaient commencé l'année sur des signaux similaires aux places boursières américaines, la trajectoire sur la seconde partie de l'année a été bien différente.

Sur le marché de la prévoyance :

L'Association a continué l'accélération de son développement commercial sur les 3 segments avec l'enrichissement de l'offre proposée.

Adhérents de l'Association :

Au 31 décembre 2024, notre association comptait 13 070 adhérents.

Association pour la Protection de la Retraite de l'Epargne et du Patrimoine – Association loi 1901
23 rue Royale – 75008 PARIS – N° RNA W751104043 - Tél. : 01 87 66 84 00 – Mail : info@aprep.fr – Site : https://asso.aprep.fr/
Pour toute autre correspondance, veuillez adresser votre courrier à l'adresse : **APREP – Service Adhérent – 23 rue Royale – 75008 PARIS**

Examen et arrêté des comptes 2024 - Affectation du résultat

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont en synthèse représentés comme suit :

	au 31/12/2024	au 31/12/2023
Le total des produits de l'Association s'est monté à :	**18 903,72**	**19 547,08**
Dont :		
Cotisations des adhérents	3 132,00	2 772,00
Participation de NORTIA au titre de la convention d'assistance et de fonctionnement	8 704,00	9 139,00
Participation de NEVIDIS au titre de la convention d'assistance et de fonctionnement	5 066,00	5 439,00
Produits financiers	2 001,72	2 148,48
Avoir bannières cookies site internet	-	48,60
Le total des charges s'est monté à :	**20 286,69**	**19 707,91**
Convocations à l'Assemblée générale	4 065,34	4 455,84
Affranchissement convocations	5 860,25	5 563,96
Conseils d'administration, réunions et frais de déplacement ; frais divers	1 380,00	156,50
Plateforme de vote électronique	7 212,65	8 195,93
Frais financiers	1 279,65	1 207,28
Contrat Enveloppes T (joint à la convocation pour réception des pouvoirs)	488,80	128,40
Résultat de l'exercice	**- 1 382,97**	**- 160,83**

Le résultat de l'exercice fait ressortir un solde débiteur de : - 1 382,97 euros.

En poursuivant notre objectif de dématérialisation, et à long terme, la plateforme de vote permettra de réduire les coûts relatifs à l'affranchissement et relatifs aux impressions des convocations.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que le résultat de l'exercice soit affecté au Fonds associatif, qui s'élève après affectation à 103 779,10 euros.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé, au 31 décembre 2024, de 14 membres nommés pour 3 ans, soit :
Pour le collège des adhérents :

- Mme Delphine Sibony
- M. Alain Puchaud
- M. Francis Ruggirello
- M. Philippe Chaumeret
- M. Romain Calbert
- M. Yoann Meyer
- Mme Virginie Bussière
- M. Vincent Dubois
- M. Loic Kerever
- M. Laurent Ovion
- M. Richard Arnault
- M. Jean-Paul Charmes
- Mme Stéphanie Lacroix

Pour le collège des assureurs :
- La Mondiale Partenaire, représentée par Mme Lise Carré.

Au cours de la réunion du 29 avril 2025, le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de :

Association pour la Protection de la Retraite de l'Epargne et du Patrimoine – Association loi 1901
23 rue Royale – 75008 PARIS – N° RNA W751104043 - Tél. : 01 87 66 84 00 – Mail : info@aprep.fr – Site : https://asso.aprep.fr/
Pour toute autre correspondance, veuillez adresser votre courrier à l'adresse : **APREP – Service Adhérent – 23 rue Royale – 75008 PARIS**

- Monsieur Philippe CHAUMERET,
- LA MONDIALE PARTENAIRE représentée par Madame Lise CARRÉ,
  arrivant à échéance.

Conformément aux statuts, ces renouvellements seront soumis à ratification lors de la prochaine Assemblée générale.

Nous vous indiquons que le mandat de Monsieur Jean-Paul CHARMES arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2024.

Le règlement intérieur prévoit à son article 5.1.2 Conditions de nomination du Conseil d'administration qu'une limite d'âge est applicable pour exercer les fonctions d'Administrateur. Au jour de la nomination, ou du renouvellement, la personne doit avoir au maximum 72 ans révolus.

Le mandat de Monsieur Jean-Paul CHARMES ne peut donc être renouvelé.

Composition du Bureau

La composition du Bureau est comme suit :
Président : Alain PUCHAUD
Vice-Président : Laurent OVION
Trésorier : Francis RUGGIRELLO
Secrétaire : Lise CARRÉ

Conventions réglementées

Le Conseil d'administration décide de soumettre le rapport spécial sur les conventions réglementées en application de l'article L.612-5 du Code du commerce.

Projets de résolutions

A présenter à l'Assemblée générale du 30 juin 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral et financier présenté par le Conseil d'administration, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de l'absence de nouvelles conventions réglementées, telles que visées par l'article L.612-5 du Code de commerce, pour l'exercice 2024.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration de porter le résultat comptable de l'exercice 2024 s'élevant à - 1 382,97 euros au compte « Fonds associatif ».

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de déléguer au Conseil d'administration le pouvoir de signer les avenants aux contrats d'assurance de groupe concernant les tarifs des contrats de prévoyance et retraite souscrits par l'Association, ainsi que les avenants permettant une mise en conformité de ces contrats. Cette autorisation vaut jusqu'à la date de la prochaine Assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Association pour la Protection de la Retraite de l'Epargne et du Patrimoine – Association loi 1901
23 rue Royale – 75008 PARIS – N° RNA W751104043 - Tél. : 01 87 66 84 00 – Mail : info@aprep.fr – Site : https://asso.aprep.fr/
Pour toute autre correspondance, veuillez adresser votre courrier à l'adresse : **APREP – Service Adhérent – 23 rue Royale – 75008 PARIS**

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul CHARMES.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de ratifier la décision du Conseil d'administration de renouveler le mandat de Monsieur Philippe CHAUMERET en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de ratifier la décision du Conseil d'administration de renouveler le mandat de LA MONDIALE PARTENAIRE représentée par Madame Lise CARRÉ en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la délibération en vue de l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

Association pour la Protection de la Retraite de l'Epargne et du Patrimoine – Association loi 1901
23 rue Royale – 75008 PARIS – N° RNA W751104043 - Tél. : 01 87 66 84 00 – Mail : info@aprep.fr – Site : https://asso.aprep.fr/
Pour toute autre correspondance, veuillez adresser votre courrier à l'adresse : **APREP – Service Adhérent – 23 rue Royale – 75008 PARIS**